

s'exercer selon une discipline prudente rigoureusement observée. Les principes et la tactique de l'individualisme ne conviennent pas à l'action de l'Eglise.

"Il y a ici deux excès redoutables à éviter: l'absentéisme et l'immixtion indisciplinée.

"Il est certain que l'Eglise ne peut renoncer à faire pénétrer l'esprit de l'Evangile dans la conduite publique des peuples, dans leur politique intérieure ou extérieure. Il s'agit ici pour elle d'un devoir, plus encore peut-être que d'un droit. Rappelez-vous le mot d'un grand Pape, un saint, dominant de très haut les vues et les combinaisons de la politique purement humaine, de Pie X disant: *"nous vous occuperons nécessairement de politique."*

"Mais l'action de l'Eglise sur les gouvernements, sur la conduite des peuples, est une de ses tâches les plus délicates et les plus difficiles, les plus grosses aussi de graves conséquences. Cette action exige donc non seulement beaucoup de science, d'informations, de prudence, mais aussi beaucoup de largeur de vues dans l'élaboration des plans à fixer et beaucoup de longue persévérance dans l'exécution de ces plans. C'est dire que cette action d'ordre public ne peut être laissée à la discrétion des simples soldats; elle exige absolument la sagesse et l'autorité des chefs supérieurs qui connaissent et dirigent l'ensemble des opérations.

* * *

"Mais cette difficulté, d'ordre pratique, sur les relations entre la religion et la politique ou, plus exactement, entre le clergé et les hommes ou les partis politiques, ne doit pas nous empêcher de voir et d'admettre la vérité des principes généralement admis par les catholiques instruits.

"Et pour confirmer ce que nous avons dit jusqu'ici, souffrez qu'usant de la liberté d'allure d'une lettre, je vous apporte quelques citations mettant en plus complète lumière la vérité sur laquelle je veux insister. Et vous ne trouverez pas mauvais que je vous cite d'abord le jugement d'un catholique libéral. Voici ce que je lis dans l'ouvrage du Père A. Gratry: *"La Morale et la loi de l'histoire"* (vol. I. p. 199): *"La justice est le fond du monde et la force directrice de l'histoire. La politique, science du gouvernement des choses humaines, est identique à la morale. La science sociale, science de la vie et de la richesse des nations est identique à la morale aussi bien que la politique. Il est aujourd'hui démontré que, si les hommes, comme le veut l'Evangile, cherchent d'abord le règne de Dieu et sa justice, tout le reste nous sera donné."*

"Le Père Gratry n'était pas un théologien très précis ni très sûr, et l'identité de la morale et de la politique n'est pas aussi adéquate qu'il paraît le dire ici. Il serait, je crois, plus exact de dire que la politique doit rester constamment soumise à la loi morale, comme tous les actes humains, soumise, par consé-

quent, à la religion gardienne et interprète de la loi morale.

"Ecoutez ici un théologien plus sûr et plus précis que le P. Gratry, Mgr Sauvé, qui fut théologien du Pape au Concile du Vatican. Dans son ouvrage *"Questions religieuses et sociales"*, p. 396, il se pose et résout avec précision la question:

"Que penser de cette proposition à savoir que *"dans l'ordre religieux, l'Eglise doit être écoutée, obéie et que dans l'ordre politique, le catholique ne relève que de sa raison et de son patriotisme."* Cette proposition, continue Mgr Sauvé a besoin d'explication. Si par ordre politique, on ne veut parler que du temporel, en tant que se rapportant à la fin temporelle, l'Eglise, comme Eglise, n'a pas à se prononcer sur ce point; mais il faut reconnaître en même temps qu'à raison du péché ou des intérêts spirituels, l'Eglise a le droit d'intervenir dans toute matière temporelle de la façon et dans la mesure qu'elles juge nécessaires ou très utiles pour atteindre sa fin."

"Dans son Encyclique magistrale aux évêques d'Espagne, dit encore Mgr Sauvé, Léon XIII taxe d'impie la doctrine de ceux *"qui ne se contentent pas de distinguer la politique de la religion, mais qui les séparent et les isolent complètement l'une de l'autre."*

"Il faut, en effet, ne pas oublier que le temporel reste partout, dans l'ordre établi par Dieu, subordonné au spirituel. Toute la création reste soumise au Créateur et doit servir à la fin qui lui a été assignée. Or cette fin, vous la connaissez: l'homme est créé pour Dieu, qui est sa fin et son bonheur, et tout le reste est créé pour l'homme, afin de l'aider à arriver à Dieu.

"Si j'en avais le temps, je vous citerais ici un intéressant article du célèbre P. Taparelli, l'auteur du *"Droit Naturel"*, sur les *"Exercices spirituels, et la civilisation moderne"*, où sont de nouveau réproposés les principes d'intérêt égoïste et d'utilitarisme, que l'on veut mettre à la base d'une politique prétendue nationale. Mais passons outre.

"Ce qu'il nous faut retenir pour le moment c'est, comme principe fondamental, que la politique qui rejette la religion conduit à la ruine de la civilisation chrétienne et au retour de la barbarie, par le triomphe de la Révolution ou du Césarisme payen.

* * *

"Laissez-moi vous citer encore ici un auteur que j'ai là sous la main, d'autant que c'est un auteur fort recommandable, le R. P. Weiss, dominicain autrichien mais adversaire du pangermanisme, et du kantisme, et de toute la peste doctrinale allemande.

"Pour que le corps de la société malade jusqu'à la mort se rétablisse, dit le P. Weiss, il lui faut encore assez de forces pour permettre aux remèdes d'exercer leur efficacité. Or les forces d'un corps social sont le droit, la morale et la religion. Nous nous rendrions donc coupables de folie et de présomption en voulant